

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26/08/1936 26/08/1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 août 1936

Numéro JO
n° 477 du 31/08/1936

Date du numéro
31 août 1936

TEXTE INTÉGRAL

M. Brouillet, contrôleur avant deux ans du cadre local des P. T. T., passe à l'échelon supérieur, pour compter du 1er mai 1936. Cette promotion n'entraînera effet pécuniaire qu'à compter du 20 juin 1936.